



Sigoyer, le 23 juin 2020

Le Maire de Sigoyer

à

**Mesdames, Messieurs,
les Conseillers Municipaux**

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

JEUDI 02 JUILLET 2020

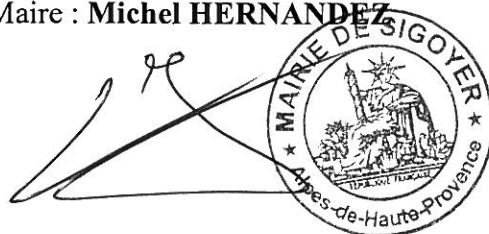
A 18 H 30 dans la salle polyvalente de la mairie.

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez annexé à la présente convocation, un modèle de procuration. Sachez qu'exceptionnellement, un conseiller peut être porteur de deux pouvoirs.

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L 3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, j'ai décidé, pour assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que le public accueilli se limiterait à six personnes.

Veillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire : **Michel HERNANDEZ**



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 28/05/2020
- Vote de budget primitif général
- Vote du budget primitif de l'eau et de l'assainissement
- Vote du taux des taxes
- Convention d'enfouissement des réseaux du chemin de Tourtouse avec le SDE 04
- Indemnité du 2^{ème} adjoint au Maire
- Rectification des commissions
- Régime indemnitaire du personnel
- Questions diverses